



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Prix du patrimoine : les MRC de Charlevoix dévoilent les lauréats

Baie-Saint-Paul, le jeudi 27 avril 2017– C’est lors d’une cérémonie tenue au Musée d’art contemporain de Baie-Saint-Paul que les lauréats de la 7^e édition des Prix du patrimoine de Charlevoix ont vu leurs actions de préservation et de mise en valeur récompensées.

LES LAURÉATS

Catégorie Conservation et préservation

Deux dossiers ont particulièrement intéressé le jury : la Ville de Clermont avec son inventaire du patrimoine bâti visant à faire ressortir les particularités de son architecture en lien avec le développement industriel de la ville ainsi que le Musée d’art contemporain de Baie-Saint-Paul avec la préservation d’une série de pochades de l’artiste Bruno Côté.

Chacun de ces lauréats reçoit un bon d’achat d’une valeur de 250 \$ offert par BMR chez S. Duchesne Inc. et Henri Jean et Fils inc.

Catégorie Interprétation et diffusion

L’Observatoire de la Géosphère de Charlevoix et Sciences@CECC ont mérité ce prix pour la mise en valeur originale du patrimoine géologique de Charlevoix via un parcours numérique disponible gratuitement et téléchargeable sur un téléphone portable.

Également, le Festival Folklore Isle-aux-Coudres a vu ses efforts récompensés pour la mise en place de cet événement où la musique traditionnelle est célébrée, permettant de la perpétuer. L’effervescence et l’enthousiasme autour du projet s’expliquent par le fait que plusieurs générations mettent la main à la pâte pour sa concrétisation.

Le Charlevoisien offre à ces lauréats un espace promotionnel d’une valeur de 400 \$ chacun.

Préservation et mise en valeur du paysage

La Table de concertation sur les paysages des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est s’est associée à nouveau à l’événement afin de remettre les prix de cette catégorie.

Deux projets se sont particulièrement distingués soit, le film Charlevoix à travers les saisons de Série Charlevoix et Le sentier de la forêt marine de la municipalité des Éboulements. Dans le cas du film, les paysages de Charlevoix font office de vedette principale et on peut y découvrir les paysages littoraux autant que ceux de l’arrière pays et des plateaux dans une succession d’images variant d’une saison à

l'autre. Quant au projet des Éboulements, les interventions minimales sur l'environnement naturel, les efforts visant à favoriser l'accès, aux citoyens à un paysage autrefois quasi inaccessible ainsi que l'établissement de collaborations entre partenaires publics et privés en font un projet remarquable.

Série Charlevoix se mérite des occasions de diffusion des ses productions dans le cadre de la programmation des Filrmanthropes et la Municipalité bénéficiera de services professionnels photographiques afin d'immortaliser les résultats du projet. Chacun de ses prix est d'une valeur de 500 \$.

Mention

Le jury a aussi décerné deux mentions : une première au Musée de Charlevoix pour le rayonnement et la diversité des activités liées à l'exposition De l'étable au Musée. Une seconde à monsieur Jean-Claude Turcotte pour son travail exceptionnel de mise en valeur de la culture traditionnelle de Charlevoix, notamment par le biais de sa collection de volumes Au pays de Germaine.

Les partenaires des prix du patrimoine

Les Ententes de développement culturel de la MRC de Charlevoix et de la MRC de Charlevoix-Est, la Table de concertation sur les paysages des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, BMR chez S. Duchesne et Henri Jean et Fils, Le Charlevoisien, Le Musée de Charlevoix, le Carrefour culturel de Baie-Saint-Paul ainsi que Tourisme Charlevoix soutiennent les efforts de sensibilisation des MRC dans le cadre des Prix du patrimoine.

Porteurs de tradition

Finalement, les MRC ont aussi reconnu deux porteurs de traditions en les personnes de madame Claire Thibault, de Clermont, et de monsieur Jean-Guy Tremblay, des Éboulements.

Madame Thibault maîtrise la technique du tapis crocheté. C'est à l'atelier école de Georges-Edouard Tremblay, dont elle est l'une des dernières élèves, qu'elle a acquis ce savoir-faire qu'elle transmet avec passion lors d'ateliers publics ou de cours privés.

Monsieur Tremblay exerce la profession de meunier depuis 25 ans au moulin banal des Éboulements. Complexe et diversifiée, sa pratique est représentative de ce qu'elle était au 17^e siècle. Elle est associée à la production de farine de blé et de sarrasin effectuée selon un processus de mouture traditionnelle.

Tous deux se verront mis à l'honneur dans le cadre d'une exposition-hommage qui sera présentée, en 2017, au Musée de Charlevoix (10 août au 1^{er} octobre) ainsi qu'au Carrefour culturel Paul-Médéric (5 octobre au 19 novembre).

Un concours qui se tient aussi à l'échelle de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

À l'issue de ce concours, le Conseil de la culture des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches organise, avec la collaboration de 15 MRC dont celles de Charlevoix ainsi que des villes de Lévis et de Québec, un grand événement de reconnaissance des projets de tout ordre s'étant démarqués sur ces territoires. Ainsi, les récipiendaires seront mis à l'honneur, le 17 juin prochain, à Lévis.

Pour informations :

France Lavoie
Directrice de l'aménagement du territoire
MRC de Charlevoix-Est
Téléphone : (418) 439-4614, poste 5004
Télécopieur : (418) 439-2502
france.lavoie@mrccharlevoixest.ca

Annie Vaillancourt
Agente de développement culturel
MRC de Charlevoix
Téléphone : (418) 435-2639, poste 6013
Télécopieur : (418) 435-2666
avallancourt@mrccharlevoix.ca